

Décision

Générale

colonial

Décision n° 42-363-1927 Indemnités.

n° 42-363-1927

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 363 du 01/02/1927

Date de publication
16 février 1927

Date du numéro
1 février 1927

TEXTE INTÉGRAL

une indemnité mensuelle de 15 francs est accordée, pour compter du 7 février 1927, au planton Guibril Haye, qui assure un service de permanence au cabinet du Gouverneur.